

## COMMUNIQUE DE SOCIETE

La SOTETEL porte à votre connaissance que son Conseil d'Administration s'est réuni le 24 novembre 2004 et a procédé à l'examen de l'activité de la société durant les dix premiers mois de l'année et à l'actualisation du budget 2004.

Le Conseil a analysé l'évolution des différents segments d'activité de la société en 2004 et a dégagé les tendances générales suivantes:

- Baisse provisoire de l'activité, particulièrement dans les réseaux publics;
- Augmentation du prix des matières premières utilisées (câbles, tubes PVC, matériaux de construction...);
- Concurrence à la fois directe (pour les RLA et la communication d'entreprises) qu'indirecte suite à l'intégration par certains fournisseurs d'une partie des services initialement fournis par la SOTETEL;
- Introduction de nouvelles technologies ayant entraîné une baisse du volume de travail requis et des coûts de déploiement plus faibles.

L'ensemble de ces facteurs a eu un impact conjoncturel négatif sur la rentabilité de l'exercice 2004, engendrant une baisse du résultat avant impôts estimée à 55% au titre de l'année 2004.

Cette situation n'est que conjoncturelle, la SOTETEL dispose de plusieurs atouts et points forts qui seront mis à contribution pour lui assurer une croissance soutenue. La technicité, l'expertise et l'expérience de son personnel combinées avec sa position sur le marché, constituent des éléments de confiance et de performance.

La SOTETEL vient en effet ( le 02/11/2004) d'être certifiée par une grande entreprise allemande SIEMENS, après audit, comme un partenaire disposant de toutes les garanties requises pour opérer sur ses systèmes (SIEMENS) dans les régions de l'Afrique du Nord et le Moyen Orient.

Le Conseil a recommandé la poursuite et le renforcement des actions d'optimisation des moyens, de prospection de nouveaux segments de marchés et d'association avec ses partenaires pour assurer une nette amélioration des indicateurs de performance en 2005.

Le Conseil a noté également qu'à partir de l'année 2006, une accélération de la croissance du secteur est attendue grâce au démarrage de l'ambitieux programme présidentiel pour les télécommunications dont les études ont déjà commencé.

Ce programme impliquera nécessairement le développement de l'infrastructure pour répondre aux impératifs fixés tant au niveau de la densité téléphonique, devant passer de 40 lignes à 80 lignes pour 100 habitants, qu'à celui de la mise en application des actions de mise à niveau et d'extension du réseau pour permettre l'écoulement d'un trafic à haut débit et de bonne qualité.

Le Conseil est confiant dans l'avenir de la SOTETEL et dans l'enthousiasme de son personnel pour assurer le développement de l'entreprise.